2025/64
NB

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**

Ville de Toulouges. pau i treva	**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 7 avril 2025
à 18h30
Salle du conseil municipal
Parc de Clairfont

A Toulouges, le 25 mars 2025

Le Maire,

MAIRIE DE TOULOUGES 66350

Nicolas BARTHE

ORDRE DU JOUR

DELEGATIONS DU MAIRE

- Présentation des décisions prises par le Maire, depuis le dernier conseil municipal

I / ADMINISTRATION GENERALE

- Renouvellement de la convention d'adhésion au service « Protection des données – DPD mutualisé » avec le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales (pièce jointe en annexe)

II / FINANCES **document budgétaire joint en annexe*

- Budget Principal de la Commune
  - Approbation du compte de gestion 2024
  - Vote du compte administratif 2024
  - Affectation du résultat

- Budgets Annexes
  - Approbation des comptes de gestion 2024
  - Vote des comptes administratifs 2024
  - Affectations des résultats

- Budget Annexe Parking Co - Constatation de l'excédent de clôture pour reversement au budget principal de la commune

- Vote des Budgets 2025 des Budgets annexes

- Vote des taux de la fiscalité 2025

- Vote du budget principal 2025 de la Commune

- Attribution des subventions – année 2025

2025/65
NB

III / INTERCOMMUNALITE

- Approbation de la convention portant organisation des modalités de remboursement par Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine à la commune de Toulouges à la suite de la distribution du magazine trimestriel L'AGGLO (pièce jointe en annexe)

- Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine – Approbation de la convention financière portant organisation des modalités d'attribution et de versement d'un fonds de concours, au titre de l'année 2024 (pièce jointe en annexe).

IV / URBANISME

- ENEDIS – Approbation des conventions de servitude et de mise à disposition (pièces jointes en annexe)

V / EDUCATION ENFANCE ET JEUNESSE

- Modification des règlements intérieurs et annexes des services du Pôle Education Enfance et Jeunesse (pièce jointe en annexe)

VI / PERSONNEL

- Création d'emplois d'agents contractuels temporaires de Droit Public pour Accroissement Temporaire d'Activité (ATA), et Accroissement Saisonnier d'Activité (ASA) - Article L.332-23 (ASA / ATA) du Code Général de la Fonction Publique

VII / QUESTIONS DIVERSES